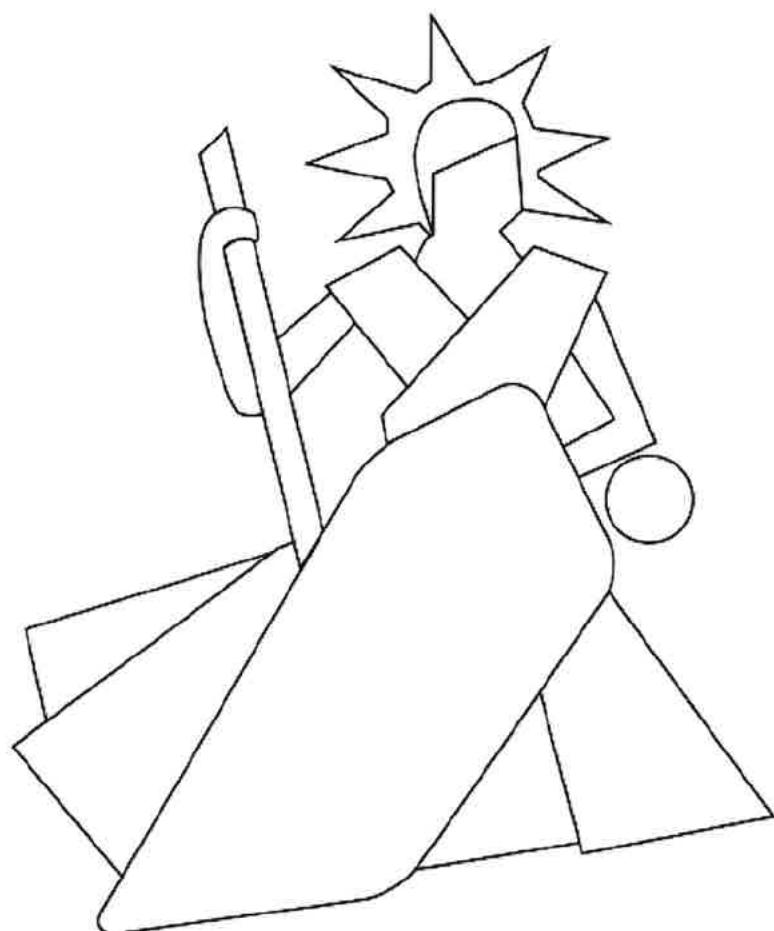


SCP PLAISANT-BUSUTTIL
Commissaires de Justice Associés



PROCÈS VERBAL DE CONSTAT

PREMIERE EXPEDITION

SCP PLAISANT-BUSUTTIL
Commissaires de Justice
Associés
14 Rue Edouard Delanglade
13006 Marseille

PROCÈS VERBAL DE CONSTAT

**L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ
ET LE DOUZE FEVRIER**

A LA DEMANDE DE :

- La société dénommée "CNP CAUTION", société anonyme au capital de 258 734 553.36 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 383 024 098 dont le siège social est 4, Promenade Cœur de Ville - 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège

LAQUELLE NOUS EXPOSE :

- * *Qu'elle a fait délivrer un commandement valant saisie immobilière à l'encontre de [REDACTED] suite à l'obtention d'un titre exécutoire*
- * *Que faute de paiement dans le délai imparti, il entend que nous nous transportions sur place afin de procéder à toutes constatations utiles, et notamment réaliser l'état des lieux descriptif.*

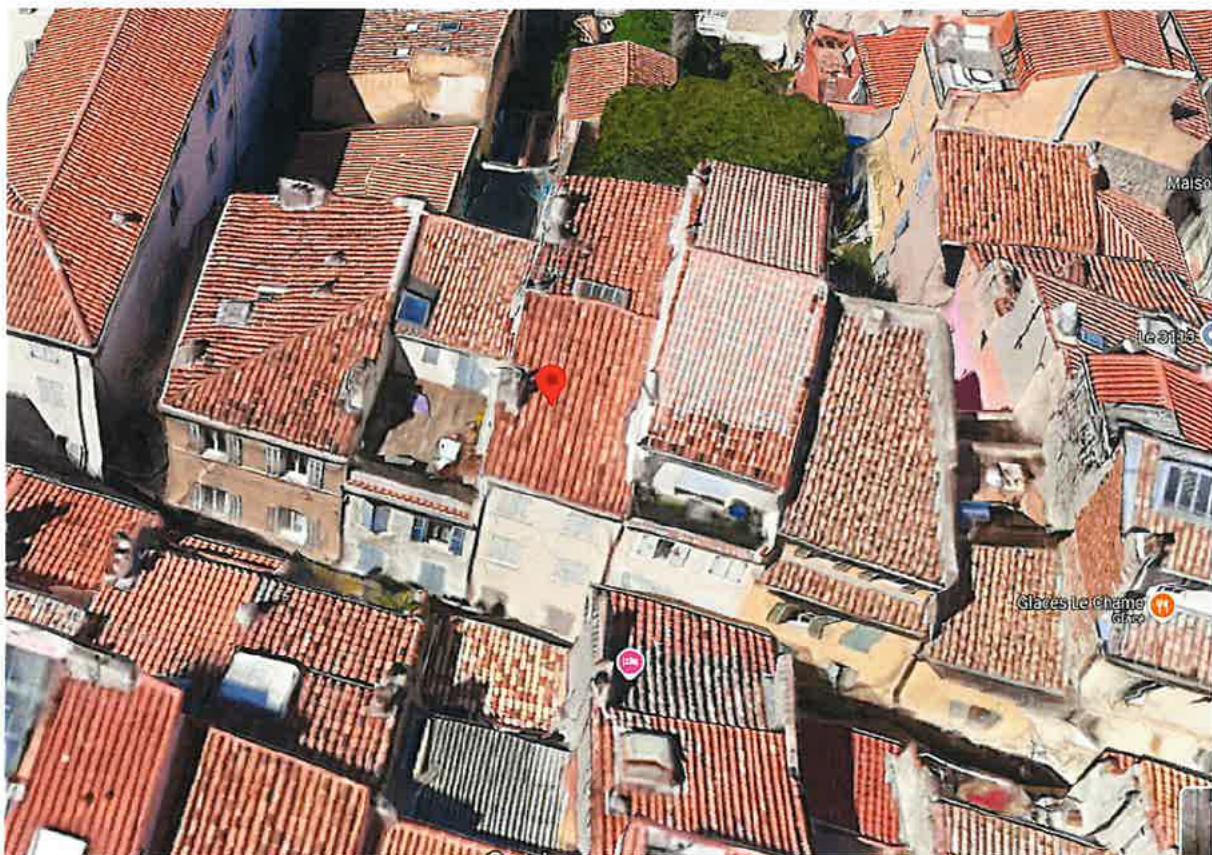
C'est pourquoi déférant à cette réquisition,

**Nous, SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE
C.PLAIANT - C. BUSUTTIL
COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOCIES -
CYRIL BUSUTTIL SOUSSIGNE
DOMICILES, 14, RUE EDOUARD DELANGLADE, 13006 MARSEILLE**

Nous nous sommes transportés ce jour aux environs de 14.00h sis 31 Rue du Refuge 13002 MARSEILLE et en présence de notre requérante nous constatons ce qui suit :

Advenus, nous rencontrons notre requérant qui réitère ses déclarations et nous invite à procéder à toutes constatations utiles. Nous sommes assistés de la société ABC Delta au titre de serrurier, de la société Diagnostic de Monsieur Julien LEMOIGN, au titre de diagnostiqueur. Des policiers nous assistent es qualité de témoins.

Nous relevons qu'il s'agit d'un bien situé 31 Rue du refuge dans le 2^{ème} arrondissement de Marseille et cadastré 809 A n°67 constituant le lot 4, un appartement type 1, situé au 1^{er} étage donnant sur la droite de la volée d'escalier.



Lot 4, un appartement type 1, situé au 1^{er} étage

Nous relevons l'accès se réalise par le biais d'une porte de bois de couleur blanche en bon état.

Nous constatons que le logement est occupé par [REDACTED] qui nous indique être titulaire du bail depuis octobre 2019 et a jour de ces loyers.

Il nous dit qu'il nous ferra parvenir le bail prochainement, devant le retrouver au sein de ses papiers.

L'accès dessert un couloir revêtu d'un coloris blanchâtre en bon état, tout comme ceux du plafond. Le tableau électrique est visible et notons qu'un carrelage de couleur rougeâtre vient habiller le revêtement inférieur.

Sur la partie droite, accessible par une porte de bois en bon état, se trouve **l'espace sanitaire** : Une cuvette à l'anglaise avec chasse dorsale est visible. Nous relevons qu'une douche est positionnée et en bon état tout comme une vasque en faïence reposant sur un meuble bas. Nous notons qu'un plaquage en carrelage vient habiller les murs et relevons que l'espace est bien tenu.

Nous poursuivons notre accès avec **la pièce de vie avec cuisine ouverte**, dont le revêtement inférieur est similaire à celui de l'accès, en carrelage de couleur rougeâtre. Nous constatons que les murs sont habillés d'un coloris blanchâtre en bon état. Un faux plafond avec spots est visible et notons que la pièce s'ouvre sur la rue Boileau par deux fenêtres à deux vantaux en bois, double vitrage en bon état.

Une cuisine équipée est présente dans l'espace et l'occupant nous indique qu'il a réalisé de nombreux travaux embellissement et d'entretien.

Nous relevons que l'appartement est en bon état et bien tenu. Nous prenons le soin de photographier les parties communes afin de nous retirer.

Le Syndic bénévole étant Monsieur Loïc GASSA, copropriétaire de 5 appartements sur 6 au sein de la copropriété.

Nos constatations terminées, nous dressons le présent procès verbal, pour servir et valoir ce que de droit, à notre requérante. Nous joignons au présent les photographies prises sur les lieux, revêtues de notre cachet et de notre signature

Cyril BUSUTTIL
Commissaire de Justice



